

# Info-Mak



VILLE DE  
**MACAMIC**  
Une ville de choix



# Macamic, c'est plus qu'une ville

**M**.....

*Macamic, c'est plus qu'une ville!  
Une nature dans ses plus beaux  
atours, dominée par le lac Macamic,  
la propriété accessible, de grands  
terrains dans des quartiers bien  
aménagés, conçus pour les résidents.*

•

*Une ville organisée, de nombreux  
commerces et services municipaux,  
hospitaliers et gouvernementaux,  
une économie solide et bien établie,  
un avenir prometteur.*

•

*Moi, j'ai choisi Macamic et ses gens  
accueillants!*

**C**.....

*Choisir sa ville, c'est choisir sa  
qualité de vie. Chaque année,  
Macamic accueille de nouveaux  
résidents, et ce n'est pas sans raison.*

•

*De beaux parcs, un environnement  
sain, sans pollution, une eau de  
qualité, des loisirs pour tous les âges;  
des gens d'affaires dynamiques,  
une population fière de sa ville.*

•

*Macamic, le choix d'une qualité de  
vie supérieure! Macamic, une ville  
de choix.*

## Sommaire

La chronique du maire	3
Informations municipales	10
La Corporation de développement	13
La bibliothèque	15
La page communautaire	16
La rubrique informative	21
La page scolaire	27
Le calendrier des activités	30
Pour nous rejoindre	32

**Un grand merci à tous nos collaborateurs.**

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages :        Ginette Labbé

Correction        :        Victoire Bacon

Dépôt légal – Volume 13 no 6  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## La chronique du maire

### Rapport 2008

Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir que, à titre de maire de la Ville de Macamic, je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de la situation me permet de livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2007;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2008;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2009;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Le traitement des élus pour l'année 2008.

<b>1.</b>	<b>L'analyse du bilan 2007</b>
-----------	--------------------------------

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2007 réalisé</u>
Taxes	1 305 431 \$	1 326 103 \$
Paiements tenant lieu de taxes	322 430	325 071
Autres recettes de sources locales	168 692	238 943
Transferts	602 678	574 201
Revenus transf. act. investissement		
<b>Totaux :</b>	2 399 231 \$	2 464 318 \$
<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2007 réalisé</u>
Administration générale	462 960 \$	442 990 \$
Sécurité publique	216 172	214 866
Transport	505 957	478 212
Hygiène du milieu	406 468	416 306
Santé et bien-être	17 769	17 769
Aménagement, urbanisme et développement	174 063	195 898
Loisirs et culture	303 834	329 565
Frais de financement	100 236	85 212
Remboursement de la dette à long terme	146 549	151 037
Transfert à l'état des activités d'investissement	25 400	36 304
Affectation	39 823	125 741
Financement à long terme des act. fin.		-20 094
<b>Totaux :</b>	2 399 231 \$	2 473 806 \$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 65 087 \$, que les dépenses ont également été supérieures de 74 575 \$ à nos prévisions, laissant donc un excédent des dépenses sur les revenus de 9 488 \$ en 2007, montant payé en 2008.

Encore cette année, nous pouvons vous assurer que la gestion de nos finances publiques a toujours été effectuée avec rigueur et efficacité, et ce, pour le mieux-être de notre communauté.

Le conseil municipal et les employés font toujours tout en leur pouvoir pour poursuivre l'amélioration des services municipaux et améliorer la qualité de vie des résidants de la municipalité.

## **2. La situation financière au 30 septembre 2008**

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2008, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 2 760 962 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 2 802 476 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 2 377 155 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 2 802 476 \$.

### **Nos contributions financières pour 2008**

➤ Corporation de développement – Club Lions de Macamic	
→ Show & Shine (collaboration aux activités culturelles)	5 000 \$
➤ Corporation du transport public adapté d'Abitibi-Ouest	13 976
➤ Centre de la Petite Enfance	100
➤ Club Lions de Macamic :	
→ Brigadière scolaire	1 000
→ Journée sécurité à vélo	175
➤ Ensemble vocal Émergence (chorale)	25
➤ Fabrique Saint-Jean (bulletin paroissial)	40
➤ Club de l'Âge d'Or (location de la voûte)	1 600
➤ Comité des Loisirs, secteur Colombourg (Bye Bye)	550
➤ Cité étudiante Polyno	55
➤ Pavillon Le Séjour	200
➤ École des Quatre-Cantons	100
➤ Fondation Docteur Jacques-Paradis	2 848

➤ Carrefour Jeunesse Emploi	300
➤ Maison de la Famille	825

### 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2008, 2009 et 2010 comporte un projet, à savoir :

☞ un projet pour une somme de 1 663 428 \$ pour la réfection du réseau routier.

### 4. Les orientations de la municipalité pour 2009

En 2009, nous souhaitons réaliser la pose de macadam sur le Chemin de Ceinture du Lac en partant de la propriété de monsieur Camil Morissette jusqu'à la hauteur du Chemin Chevalier et aussi, si possible, dans le 2<sup>e</sup>-et 3<sup>e</sup>-Rang Ouest dans les limites de l'ancienne paroisse. Nous poursuivrons également les travaux de drainage de notre réseau routier par le creusage de fossés. Le projet de relocalisation de l'hôtel de ville dans la gare suit son cours.

La *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* a eu pour effet de fixer de nouvelles règles de gestion en ciblant des objectifs de récupération, en obligeant les MRC à élaborer et à mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles et en modifiant la réglementation entourant l'élimination des déchets.

Les nouvelles normes d'élimination font en sorte que sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, **la totalité des dépôts en tranchées (DET) doivent fermer d'ici janvier 2009**. De plus, il a été établi que le **lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de La Sarre n'a ni la capacité ni le potentiel nécessaires pour être adapté aux nouvelles normes et devenir un site territorial**; il est donc voué lui aussi à une fermeture d'ici janvier 2009.

C'est dans ce contexte que les autorités locales et territoriales de la MRC d'Abitibi-Ouest se sont interrogées quant à la façon d'éliminer leurs déchets à partir de 2009 et sur la mise en place d'une alternative de valorisation des matières résiduelles nécessaire pour se conformer à la politique.

<b>5.</b>	<b>La liste des contrats de plus de 25 000 \$</b>
-----------	---

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste :

Asphaltage Théo Paquet inc.	35 860	Abaissement des regards
Dépanneur 111 inc.	41 662	Essence-diesel
Dessau inc. (ingénieurs)	42 272	Usine de filtration & projet hôtel de ville
Équipement Ontrac	166 533	Achat chargeur sur roues et brosse pour balayage des rues
Hydro-Québec	122 977	Électricité
MRC d'Abitibi-Ouest	99 052	Quote-part & divers
J. Gilles Aubin inc.	78 363	Fortin-les-Berges
Ministre des Finances	105 562	Sûreté du Québec
Patrick Descarreaux, arpenteur	39 910	Cadastre Fortin-les-Berges
Pétro-Canada	27 221	Essence-diesel

Propane Nord-Ouest	25 456	Propane au Centre Joachim-Tremblay
Régie intermunicipale des incendies de Roussillon	97 038	Quote-part
Régie intermunicipale de gestion des déchets	121 170	Quote-part
Samson Bélair Deloitte & Touche	39 506	Vérification comptable annuelle
Sous-poste Camionnage en vrac	242 778	Fortin-les-Berges
Terratube	41 512	Vidange des boues septiques
Wolseley-Groupe Plomberie	171 672	- Usine de filtration - Fortin-les-Berges - Entretien des chemins

### **Le traitement des élus pour 2008**

La rémunération annuelle versée au maire est de 3 410,28 \$ et l'allocation de dépenses est de 1 709,16 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 1 136,64 \$ et une allocation de dépenses de 568,32 \$.

Le conseil municipal reçoit une rémunération minimale conforme à la Loi sur les cités et villes et bien que tous les membres qui participent activement à divers organismes et comités au nom de la Ville pourraient recevoir des sommes supplémentaires pour ce travail, ils y ont travaillé de façon bénévole en s'y impliquant activement.

## Conclusion

Nos employés municipaux sont des gens dévoués à notre organisation et c'est ce qui nous permet, entre autres, de réaliser simultanément plusieurs projets. Nous tenons à les en remercier sincèrement.

Félicitations, également, à tous les élus, les bénévoles et les membres des comités et des commissions pour leur implication, leur dévouement et l'excellent travail qu'ils ont effectué, encore cette année, pour le mieux-être de la collectivité.

  
**Daniel Rancourt**  
**Maire**



## Informations municipales

**Aux contribuables de la Ville de  
Macamic**

### **AVIS PUBLIC**

**Concernant le calendrier des séances  
ordinaires du conseil  
pour l'année 2009**

Conformément aux dispositions de l'article 320 de la Loi sur les cités et villes, avis est par les présentes donné que le calendrier des séances du conseil pour l'année 2009, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 heures, soit le suivant :

- ➔ 12 janvier
- ➔ 9 février
- ➔ 9 mars
- ➔ 13 avril
- ➔ 11 mai
- ➔ 8 juin
- ➔ 13 juillet
- ➔ 10 août
- ➔ 14 septembre
- ➔ 13 octobre  
(12, fête de l'Action de grâces)
- ➔ 9 novembre
- ➔ 14 décembre

Donné à Macamic, ce 12<sup>e</sup> jour de novembre 2008.

**L'adjointe à la direction générale,**

**Joëlle Rancourt**

**Aux contribuables de la Ville de  
Macamic**

### **AVIS PUBLIC**

Est donné par l'adjointe à la direction générale de la Ville de Macamic :

Que le règlement suivant a été adopté par la Ville de Macamic :

#### **Règlement 08-112 :**

pour abroger le règlement No 02-001 déterminant les jours et les heures des séances du conseil.

Que le règlement ci-haut mentionné est déposé au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Macamic, au 1, 7<sup>e</sup> Avenue Ouest et que toute personne

intéressée peut le consulter aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Macamic, ce 12<sup>e</sup> jour de novembre 2008.

**L'adjointe à la direction générale,**

**Joëlle Rancourt**

---

### **Monsieur Yvon Gagné reçoit un prix d'excellence en gestion**

Les membres du conseil municipal et la direction de la Ville de Macamic désirent féliciter très sincèrement monsieur Yvon Gagné, récipiendaire du prix d'excellence de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux; monsieur Gagné a reçu ce prix de ses pairs qui souhaitent reconnaître et souligner de façon particulière sa contribution exceptionnelle pour la qualité de sa gestion et pour son implication dans notre milieu et envers son association.

Yvon est président de notre Corporation de développement ainsi que du Comité

de Valorisation des biens culturels; de plus, il a été conseiller municipal et maire suppléant de 1987 à 1999, et ce, sans compter ses nombreuses implications au sein des divers comités et commissions de la municipalité. Retraité depuis quelques mois, il demeure encore très impliqué dans la communauté.

Le félicitant à nouveau, nous profitons de cette occasion pour lui souhaiter également une très belle retraite bien méritée.

---

### **Déneigement**

À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu'ils mandatent pour débayer leurs terrains; ce geste, qui peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons et les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables



lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.

Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

**Information : Richard Michaud  
819 782-4604, poste 224**

N.B. C'est la Sûreté du Québec qui voit à l'application de ce règlement.

## Âge d'Or



Suite au questionnement de certaines personnes, le conseil municipal désire informer ses contribuables de ses délibérations ayant conduit à l'acquisition du terrain où était situé le bâtiment du Club de l'Âge d'Or qui fut incendié au début du mois de septembre dernier.

Le bâtiment que possédait le Club de l'Âge d'Or avait été acquis par eux auprès de la Ville de Macamic pour un montant global de 15 200 \$, soit le même montant que la municipalité avait payé quand elle l'avait acquis du Gouvernement du Québec. Lors de la vente de ce bâtiment par la Ville de Macamic au Club de l'Âge d'Or, il y avait

une clause spéciale au contrat signé entre les parties à l'effet que si le Club de l'Âge d'Or désirait un jour se départir de cette propriété, il devait prioritairement l'offrir à la municipalité, et ce, au même montant originellement payé pour la bâtisse et le terrain, soit la somme de 15 200 \$.

Lorsque les dirigeants du Club de l'Âge d'Or ont choisi de se localiser dans un nouvel immeuble en fonction de leur capacité de payer, ils ont offert à la Ville de racheter le terrain. La Ville, selon les contrats signés, aurait pu payer le montant de 15 200 \$, mais les élus ont pris la décision d'offrir, comme compensation en guise d'aide financière supplémentaire pour les aider dans leur relocalisation, le montant de l'évaluation municipale, soit 27 800 \$. Le Club de l'Âge d'Or avait la responsabilité légale et financière avant de nous vendre le terrain de faire nettoyer le site des résidus de l'incendie du bâtiment. Ainsi, il aurait eu à payer un montant substantiel pour faire réaliser tous ces travaux, mais la Ville, dans un souci de bonne collaboration, a offert d'effectuer ces travaux en compensation d'un montant de 7 800 \$, somme qui a été soustraite du montant total versé pour cette acquisition.

De part et d'autre, malgré cette pénible situation, les deux parties se sont déclarées satisfaites des ententes conclues.

**Source : Denis Bédard, dir. général  
819 782 4604, poste 238**

## La Corporation de développement

### Fortin-les-Berges

Les travaux d'infrastructure à être effectués en régie par la Ville sont pratiquement complétés; la route d'accès est large et très praticable et l'aqueduc et les égouts sont disponibles avec l'installation récente de la pompe de surpression. Quatre magnifiques maisons sont construites et attirent des commentaires très positifs.

Malgré nos nombreuses interventions, et ce, sous toute réserve, un conflit semble s'être installé entre Hydro-Québec et Télébec, ce qui retarde la fourniture des services de téléphonie. Cablevision se fait également tirer l'oreille concernant l'installation du câble qui fournirait aux



usagers les services de télévision et d'Internet, nous continuerons à travailler pour faire avancer le dossier; quoi qu'il en soit, le domaine Fortin-les-Berges est bien vivant

et nous en sommes très fiers. Une sollicitation directe ciblée a été faite concernant la vente de terrains et l'horizon est rempli de promesses!

### Nouveau commerce

Un nouveau commerce de service vient d'ouvrir à Macamic, il s'agit de Céline Esthétique, situé au 79A, rue Principale. La sympathique propriétaire est madame Céline Champoux qui saura vous offrir toute la gamme de produits et de services reliés à son activité.

La Corporation de développement de Macamic désire féliciter madame Champoux pour son initiative et lui souhaiter bon succès avec sa nouvelle entreprise.

### 25<sup>e</sup> anniversaire

La Corporation de développement désire souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire en affaires de Jeanne Dessureault et Michel Genest (Dépanneur l'Express). La diversité des produits et des services offerts par Jeanne et Michel ne cessent d'augmenter en quantité et en qualité, et ceci est tout à leur honneur.

Les administrateurs de la Corporation ne pouvaient passer sous silence ce quart de siècle à servir la population, beau temps,

mauvais temps, avec l'empressement et le large sourire qu'on leur connaît. Toutes nos félicitations, chers amis, et nous vous souhaitons encore autant de belles années dans votre commerce!

## Souper gastronomique

Le 17<sup>e</sup> souper gastronomique, tenu le 18 octobre dernier, a encore remporté un franc succès. Les 181 convives ont pu déguster les spécialités préparées avec des produits régionaux par le chef Stéphane Brouillard; neuf services de mets et six services de vin ont su régaler tous les participants. Plus de 2 500 \$ en prix de présence ont été tirés parmi l'assistance. Un grand merci à nos supporteurs en \$\$\$ et en biens et services; merci également à tous nos commanditaires et nos collaborateurs qui font de cet événement un succès, année après année.



Les dirigeants et le personnel de la Corporation de développement de Macamic désirent souhaiter à la population un très Joyeux Noël et une agréable période des Fêtes.

Réunissez-vous, fraternisez et festoyez (avec modération), vous le méritez bien!

Soyez prudents et à l'an prochain.

Ghislain Deschênes, agent de développement pour la Corporation de développement de Macamic



## La bibliothèque

### Nouveautés (Macamic)

- Chère Laurette  
Tome 1 : Des rêves plein la tête  
Tome 2 : À l'écoute du temps  
Michel David
- Depuis la fenêtre de mes cinq ans  
Arlette Cousture
- L'enfant des neiges  
Marie-Bernadette Dupuy
- 15 roses rouges pour Maria  
Gertrude Pagé-Michaud
- Petit guide du langage corporel  
Francis Brière
- Le bal  
Danielle Steel
- La proie  
Martine Ayotte
- Le poids du passé  
Charlotte Link
- À qui ferais-je de la peine si  
j'étais moi-même?  
Jacques Salomé



- Le cercle blanc  
Tome 3 : La vallée du silence  
Nora Roberts
- Tunnels  
Tome 2 : Profondeurs  
Gordon Roderick
- Terreur à Tracadie  
Kathy Reichs
- Horoscope 2009  
Anne-Marie Chalifoux
- Marie-Soleil Tougas  
Micheline Bégin
- Les filles tombées  
Micheline Lachance
- Le guide de l'auto 2009  
Gabriel Gélinas
- Le premier des Râjâ  
Bryan Perro

La bibliothèque de Macamic sera fermée  
les 24 et 31 décembre.

## La page communautaire

### Bibliothèque (secteur Colombourg)

La bibliothèque de Colombourg cherche des bénévoles pour travailler 1 heure 30 par mois, le soir; une formation sera donnée pour l'ordinateur. Veuillez contacter Noëlla Royer au 819 333-4466.

### Heure du conte



Depuis septembre, la bibliothèque offre aux enfants de 0-6 ans une heure du conte, le mercredi de 19 heures à 19 heures 30. Les responsables sont mesdames Katy Ducharme et Daphnée Michaud. Venez en grand nombre.

Pour la 10<sup>e</sup> semaine des bibliothèques, les gagnants pour Colombourg sont Mariette Bisson-Labbé, Hélène Lemoine, Julie Mongrain et Ariane Marchand. Félicitations à tous et merci d'avoir participé au concours.

### Bye Bye 2008

Encore cette année, il y aura un Bye Bye à Colombourg; la soirée avec musique se

tiendra le 31 décembre 2008, au Centre communautaire.

Apportez votre boisson et un en-cas pour votre goûter. Les portes ouvriront à 21 heures. Venez vous amuser en grand nombre avec votre famille et vos amis.

### Fabrique de Macamic

La vente de garage au profit de la fabrique de Macamic a eu lieu les 9-10 et 11 mai, au Chalet Multi-services.

À cette occasion, nous voulons dire un merci spécial :

À tous ceux qui ont généreusement donné des articles;

À la Ville de Macamic pour le local;

Au Club Lions pour les pancartes et les tabliers;

À toutes les Fermières, les Femmes chrétiennes et les paroissiennes qui ont préparé et donné de succulents desserts, du pain, des conserves;

Aux très nombreux bénévoles pour la préparation, la mise en vente et l'après-vente;

À monsieur Marcel Deshaies qui a accepté de vendre ce qui restait et qui donne les revenus à la fabrique.

Félicitations à monsieur Raymond Savard de Macamic qui, lors d'un tirage moitié-moitié, a gagné la belle couverture tissée par les Fermières.

Nous prévoyons faire une autre vente de garage en mai 2009. Vous pouvez commencer à mettre de côté ce que vous jugez utile pour nous.

Cette vente de garage a rapporté la somme de 2 381 \$; merci à tous pour cette belle réussite.

## **Rollande Auger**

---

Le méchoui qui a eu lieu le 27 juillet dernier, au Chalet Multi-services, fut une réussite totale.

Sincères remerciements à :

La Ville de Macamic pour le local;  
Monsieur Vincent Lavoie pour l'agneau et le porc;  
Monsieur Sylvio Lussier pour le cerf;  
Monsieur Michel Archambault pour les pommes de terre;



Les Entreprises Labranche et fils pour le bouleau et l'érable;  
La boulangerie Lacroix pour les petits pains;  
Maxi de La Sarre qui a donné 50 \$ en épicerie;  
Madame Carmelle Calvez pour les oeufs.

## **Les nombreux bénévoles :**

Denis, Roseline et Jeanne-Mance Lavoie;  
Madame Huguette Bastien et les Fermières;  
Madame Denise Champagne et les Femmes chrétiennes;  
Monsieur Denis Cloutier et les Chevaliers de Colomb;  
Monsieur Roger Marineau de l'Âge d'Or;  
Monsieur Stéphane Labrie;  
À tous ceux qui ont participé à la vente de billets et à tous ceux que j'aurais pu oublier.

Nous avons partagé un succulent repas, accompagné d'une agréable musique d'ambiance grâce à monsieur Edgar Plourde et à monsieur Daniel Rancourt.

Le méchoui a rapporté la somme de 3 500 \$.

## **Rollande Auger**

## Église Sainte-Claire-de-Colombourg

L'église restera ouverte encore cette année grâce à trois personnes qui ont bien voulu s'impliquer pour me remplacer à tour de rôle au bureau; trois autres personnes ont accepté d'être marguilliers et marguillières à la place des sortants. Nous pourrons continuer à nous réunir pour prier Dieu dans notre église, dire un dernier adieu à nos défunts, baptiser nos enfants ou nos petits-enfants, c'est un grand soulagement.



Bravo à nos nouveaux bénévoles et merci de votre dévouement.

Jeannine Dumont et les marguilliers

---

## Cimetière de Colombourg

Entretien et mise à jour des terrains

Nous rappelons à tous ceux qui n'ont pas encore payé pour les frais d'entretien qu'il est encore le temps d'y contribuer. Le comité ne reçoit aucune subvention; il contribue même à l'entretien des terrains vacants de la fabrique, à l'entretien du gazon, du calvaire, du charnier, de l'entrepôt, de la clôture et

des barrières, du pavé et des arbres. Comme priorité, le bénévolat.

Aux personnes dont les parents sont décédés et qui avaient une concession (un lot) au cimetière de Colombourg, il est important de vous entendre afin de désigner un nouveau titulaire pour ladite concession. Le comité possède des formulaires à cet effet, il s'agit d'en faire la demande à Thérèse Labbé en téléphonant au 819 333-4448.

Thérèse Labbé, présidente du comité du cimetière de la paroisse Sainte-Claire-de-Colombourg.

---

## Brigade des pompiers volontaires de Macamic



Comme vous avez pu le constater, l'hiver est arrivé rapidement et en a pris quelques-uns par surprise. Êtes-vous prêts et préparés pour cette saison magnifique; voici quelques trucs et conseils qu'il ne faut pas oublier.

Premièrement, si ce n'est déjà fait, changez la pile des détecteurs de fumée de votre maison. Lorsque Noël arrive et que vous achetez des cadeaux qui

requièrent des piles, achetez-en en surplus afin de ne pas utiliser celles des détecteurs.



Assurez-vous que les fenêtres et les sorties de votre demeure soient accessibles et dégagées; souvent, lorsqu'il fait froid, les fenêtres gèlent et s'ouvrent difficilement, ce qui peut être catastrophique en cas d'incendie. Dégagez les balcons et les sorties d'urgence de votre demeure. Si vous avez une borne-fontaine sur votre terrain, assurez-vous de ne pas en obstruer l'accès; vous pouvez même la dégager. La Ville a la responsabilité de déneiger l'accès des bornes-fontaines, mais si un incendie devait survenir durant ou après une tempête, il serait dommage que les pompiers aient à les déneiger avant d'intervenir.

Lors de vos réceptions, si vous mangez de la fondue, ne remplissez pas le réservoir d'huile quand il est chaud, il faut d'abord le refroidir dans l'eau froide; la meilleure solution est de se procurer un deuxième réservoir. Si vous utilisez des chandelles pour une ambiance chaleureuse, n'oubliez pas qu'elles peuvent être dangereuses surtout si vous avez des enfants ou des animaux,

ils peuvent faire tomber la chandelle et causer un incendie.

Lorsque vous videz les cendres, n'oubliez pas de les mettre dans un contenant métallique et de les sortir dehors, loin des produits combustibles; les cendres peuvent rester chaudes jusqu'à trois jours.

Si vous utilisez des systèmes de chauffage d'appoint, comme une chaufferette, n'oubliez pas de mettre l'appareil à au moins un mètre d'un mur et loin des produits combustibles comme rideaux, draperies ou meubles.

En terminant, il est important de bien se préparer pour l'hiver. Portez une attention particulière aux trucs et conseils mentionnés précédemment. Nous ne savons jamais quand une situation d'urgence peut survenir.

**Sébastien Carrier**  
**Pompier 2**

---

### Célébration du pardon avant Noël

Dimanche 14 décembre à Macamic : 14 heures

## Messes célébrées dans le secteur de Macamic durant le temps des Fêtes

### **Mercredi 24 décembre :**

16 heures : Authier-Nord (messe pour les enfants et invitation spéciale aux jeunes familles)

19 heures : Authier

20 heures 30 : Macamic

22 heures 30 : Taschereau

Minuit : Poularies



### **Judi 25 décembre :** messe

du jour de Noël à 10 heures à Macamic

**Mercredi 31 décembre,** veille du jour de l'An :

16 heures : Poularies

19 heures : Taschereau

### **Judi 1<sup>er</sup> janvier :**

11 heures : Macamic

## Une invitation de votre curé

Chers amis,

Célébrer la naissance de Jésus, c'est célébrer le désir de Dieu de se faire proche de nous, c'est aussi célébrer cette visitation de Dieu dans notre humanité qui en a tellement besoin. Prendrons-nous le temps, en cette période des Fêtes, de l'accueillir dans notre vie? Désirerons-nous venir le célébrer à la messe de la nuit de Noël dans notre belle église? Prenez le temps de sentir dans votre cœur l'invitation de

Jésus à venir célébrer sa naissance en cette belle messe de la nuit de Noël.

Joyeux Noël à tous et Bonne Année 2009!

Je vous bénis,+.

**Léandre Lapointe, prêtre-curé**

---

## Comptoir vestimentaire

La gestion du comptoir vestimentaire sera possiblement assumée par le Club de la Fraternité; des démarches en ce sens sont actuellement en cours. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour y travailler; si vous avez de la disponibilité et de l'intérêt, vous pouvez contacter madame Jeannette St-Pierre au 819 782-3286.

Le comptoir est présentement ouvert au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay, le lundi de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures à 16 heures et le mercredi de 13 heures à 16 heures et de 18 heures à 20 heures.

## Rubrique informative

Tu veux prendre ton **avenir** en main,  
les **SARCA** sont là pour t'aider.

Services d'Accueil, de Référence, de  
Conseil et d'Accompagnement  
(*services gratuits*)

Tu es une personne de **16 ans et plus**,  
nous **pouvons t'aider à :**

- trouver ton **projet d'avenir** :  
emploi, changement d'emploi,  
retour aux études;
- dresser avec toi **un plan, une  
démarche**;
- identifier **tes besoins**;
- réaliser **ton projet**.

Ces services sont offerts par le **Centre  
de formation générale Le Retour**;  
prends rendez-vous au **819 333-5536**  
avec **Colette Dessureault-Labbé**.

(Je peux me déplacer et aller dans ta  
municipalité).

### Semaine Desjardins

Pour souligner la semaine Desjardins,  
votre Caisse Desjardins de Royal-  
Roussillon vous remettait un produit  
régional et vous invitait à apporter votre  
coupon de participation pour courir la  
chance de gagner l'un des 10 chèques-  
cadeaux de produits régionaux de 100 \$.

Voici la liste des personnes gagnantes :

Madeleine Asselin, Marcel Tremblay,  
Nicolas Pouliot, Ghislain Cossette,  
Madeleine Morin, Micheline Proulx,  
Carmelle Drouin, Marie-Lou Bédard,  
Clermont Bossé et Mélanie Nadeau. En  
tout, 1 000 \$ ont été investis dans  
l'économie locale! **Coopérer, c'est  
s'enrichir mutuellement.**

Merci de votre participation!

La direction



Le personnel et la direction de la Caisse Desjardins de Royal-Roussillon désirent vous remercier de la confiance que vous leur avez témoignée durant l'année qui s'achève. Nous en profitons pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes.

Soyez assurés de notre intention de continuer à vous offrir un service digne de vos attentes. Puissent ces moments de réjouissances vous combler de bonheur auprès des personnes que vous aimez. Que la nouvelle année soit à la hauteur de vos aspirations et qu'elle vous apporte paix, joie et succès.



Joyeux Noël et Bonne Année  
2009!

---

## Maison de la Famille La Sarre

### INFORMATIONS PRATIQUES

Saviez-vous qu'il est possible de louer du mobilier pour enfants à la Maison de la Famille? En effet, vous pouvez vous

procurer divers articles à prix raisonnable, par mois : sièges d'autos, couchettes, parcs, chaises hautes et autres articles. Pour plus de détails concernant les modalités, informez-vous à la Maison de la Famille au 819 333-2670.

### ACTIVITÉS À VENIR

Tous les mardis, de 9 heures 30 à 11 heures, vous pouvez venir échanger avec d'autres parents de votre secteur; les activités ont lieu à La Sarre à la Maison de la Famille.

Voici les activités prévues pour le mois de décembre :

13 décembre (samedi) : on célèbre Noël en famille;

16 décembre : recettes en famille.

Durant les rencontres, une animatrice propose des activités à vos enfants : histoires, bricolage, coloriage, jeux libres et davantage.

Pour information, communiquez avec la Maison de la Famille au 819 333-2670.

### **Transport Coup de Pouce**

Transport Coup de Pouce est un système de transport collectif rural offert à la population de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Ce système est basé sur l'utilisation de certaines ressources déjà présentes sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest (transport adapté et covoiturage).

Transport Coup de Pouce est l'intermédiaire entre les personnes ayant besoin de transport et les individus ou les organismes voulant offrir les places disponibles dans leur véhicule; le tout se fait principalement par téléphone.

#### **Services offerts :**

Transport Coup de Pouce vise à jumeler des gens dont les heures et les lieux de déplacement sont compatibles. Les membres de Transport Coup de Pouce ont deux possibilités de mode de transport :

- 1) Les places disponibles du transport adapté sont offertes pour des déplacements entre les municipalités suivantes : Macamic, Poularies, La Sarre, Ste-Germaine-Boulé et Palmarolle.

Le transport adapté ne pourra être utilisé par les membres de Transport Coup de Pouce que pour des déplacements à l'intérieur des limites de la Ville de La Sarre (départ/arrivée).

- 2) Un système de covoiturage disponible dans toutes les municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Vous devez nous faire part de vos demandes de transport un minimum de 24 heures à l'avance, pendant nos heures d'ouverture.

#### **Avantages :**

Transport Coup de Pouce vous permettra, entre autres :

- de rendre service;
- de poser un geste écologique;
- de faire des économies d'essence;
- de voyager sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest à prix abordable.

#### **Formulaires d'inscription**

Vous devez vous inscrire afin d'obtenir votre carte de membre au coût de 5 \$; la carte, valide pour un an, est

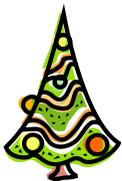
renouvelable. Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau de Transport Coup de Pouce, dans les bureaux municipaux ainsi que sur notre site Web (mrc.ao.ca). Vous devez compléter le formulaire qui convient à vos besoins : membre automobiliste et/ou membre passager.

Vous devez poster le formulaire à nos bureaux ou le déposer à l'un des bureaux municipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest en joignant votre 5 \$ de cotisation. Suite à l'analyse de votre formulaire, si tout est conforme, votre carte de membre sera émise.

Afin d'avoir plus de renseignements concernant les règlements, les coûts de déplacement ainsi que les points de rencontre, vous pouvez nous rencontrer au bureau, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 16 heures 30, au 23, 12<sup>e</sup> Avenue Ouest à La Sarre ou par téléphone au 819 333-3933.

---

## Sapins artificiels



Je suis à la recherche de sapins artificiels usagés, de toutes les hauteurs, à prix modique.

Toute offre de sapins à donner sera acceptée. Ils doivent être en assez bon état car je m'en servirai à des fins de bénévolat.

Bien vouloir me rejoindre au  
819 782-2250 et demander Mireille.

---

## Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales

Services psychosociaux : le mot psychosociaux n'est pas clair en lui-même; je tenterai de vous éclairer.

Différentes difficultés peuvent survenir dans la vie d'une personne :

- Conflits entre personnes (père-mère, conjoint-conjointe, parents-enfants, autres);
- Insatisfaction dans les relations sociales : solitude, dépendance, manque d'affirmation de soi provoquant des malaises;
- Problèmes dans les relations avec les organismes, ex. milieu de travail;
- Difficultés d'exécution de rôle : parent, conjoint, travailleur;
- Problèmes de transition quand se produisent des changements sociaux, de rôles et d'étapes de vie;

- Problèmes d'anxiété réactionnelle provoqués par un événement ou une situation particulière;
- Ressources insuffisantes et inadéquates.

En vous adressant aux services psychosociaux, vous serez accueillis et écoutés. L'évaluation de votre difficulté pourra demander de une à trois rencontres; selon votre motivation et vos besoins, un suivi sera offert ou une référence sera faite. De plus, tout regroupement de personnes vivant une même difficulté, ex. deuil, gestion du stress et qui fait une demande obtiendra réponse à son besoin, selon certaines conditions. Quand un problème ou une difficulté vous perturbe dans votre quotidien, vous affectant dans votre fonctionnement, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales, Service de première ligne Macamic-Taschereau au numéro de téléphone 819 782-4661, poste 3262.

Parler, c'est s'ouvrir à d'autres visions; les angoisses s'atténuent simplement à en parler.

**Source : Lise Bégin**  
**Travailleuse sociale**

## **Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon**

Veillez prendre note que le calendrier pour la collecte des ordures pour l'année 2009 sera disponible en janvier au bureau municipal, pour les personnes qui désirent se le procurer.

Merci de votre collaboration.

Information : Joëlle Rancourt  
819 782-4604, poste 223

---

## **Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon**

### **COMMUNIQUÉ**

### **TRÈS IMPORTANT**

Suite à une ordonnance du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le dépotoir sera fermé définitivement à compter du **19 janvier 2009**. Après cette date, aucun déchet ou encombrant ne devra être apporté sur ce site. Une surveillance accrue, par caméra, pour les personnes qui disposeront de leurs déchets et autres encombrants sera effectuée; les



contrevenants seront poursuivis en justice, car suite à la fermeture, les employés du Ministère feront des visites sur le site afin d'en vérifier l'état et s'il n'est pas conforme à leurs exigences, nous aurons des infractions; en fin de compte, **c'est vous qui en paierez les coûts.**

Donc, si vous désirez vous départir de vos encombrants, vous devez le faire avant le **18 janvier 2009**, sur le site, car après cette date, vous devrez les apporter à un endroit déterminé pour les recevoir.

Finalement, un rappel concernant la récupération : le couvercle du bac doit demeurer fermé en tout temps. Les couvercles ainsi que le contour des bacs de récupération et d'ordures doivent toujours être déneigés afin d'en faciliter l'accès et la vidange lors de la collecte.

Nous vous remercions de votre collaboration et profitons de l'occasion pour vous souhaiter un très joyeux temps des Fêtes.

Le conseil d'administration et le personnel

Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon

## Vœux des Fêtes



À l'aube de la période des Fêtes, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de Noël et une année 2009 remplie de santé, de bonheur et de prospérité.

**Le maire,  
Daniel Rancourt**

---

## Hôtel de ville

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés durant la période des Fêtes, soit du 24 décembre 2008 à 12 heures au 2 janvier 2009 inclusivement.

## La page scolaire

### Rapport à la communauté 2007-2008

Conformément à l'article 83 de la Loi sur l'Instruction publique, le conseil d'établissement de l'École du Royal-Roussillon présente son rapport annuel 2007-2008 à la communauté qu'il dessert afin d'informer la population des services offerts lors de la dernière année scolaire.

#### Composition du conseil d'établissement de l'École du Royal-Roussillon :

Madame Anne Savoie, présidente  
 Madame Mireille Lambert, parent  
 Madame Guylaine Préville, parent  
 Madame Kathy Roy, parent  
 Madame Rollande Auger, représentante de la communauté  
 Madame Nadia Gagnon, personnel de soutien  
 Madame Annie Vézina, enseignante au secondaire  
 Madame Annie Morin, enseignante au primaire  
 Madame Mélanie Carrier, professionnelle  
 Madame Martine Lefebvre, commissaire  
 Monsieur Alexandre Julien, élève

Madame Josiane Vandal, directrice

#### Notre clientèle :

Préscolaire	:	23
Primaire	:	129
Secondaire	:	201

Afin de répondre aux objectifs d'orientation de notre projet éducatif dans le cadre de la mission de l'école (instruire, socialiser et qualifier), voici quelques moyens retenus :

#### **Orientation I**

**Vivre en harmonie dans une école saine et sécuritaire.**

#### Objectifs :

1. Favoriser le développement de saines habitudes de vie.
2. Accroître la sécurité dans l'école et sur le terrain de l'école.
  - Psychomotricité au préscolaire;
  - Cour d'école animée le midi;
  - Rencontres avec l'infirmière et la travailleuse sociale;
  - Participe pour voir (Fondation de l'œil);

- Activités de promotion de l'activité physique et de saines habitudes de vie;
- Application de la politique alimentaire de la commission scolaire;
- Visite de l'hygiéniste dentaire;
- Formation d'un conseil étudiant;
- Embauche d'un surveillant de plus;
- Installation de paniers de basket-ball;
- Mois de la nutrition;
- Programme vers le Pacifique;
- Participation de l'OPP à l'école;
- ½ journée sportive;
- Tournois (basket, etc.);
- Sorties à la piscine, au Centre Joachim-Tremblay, etc.

## **Orientation II**

**Favoriser la réussite de chacun selon son potentiel.**

**Objectif 1 :** Développer les habilités de la compétence à lire dans différents contextes :

- Appui pédagogique en français et en mathématiques;
- Surlecture (application par les enseignants et évaluation par l'enseignante-orthopédagogue);
- Période obligatoire de lecture;
- Mini salon du livre à l'école;

- Formation des enseignants;
- Activités de préparation, de réalisation et d'investissement pour le Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue à La Sarre;
- Activités de l'école orientante;
- Transition primaire et secondaire;
- Aide aux devoirs;
- Rallyes en lecture;
- Récupération;
- Services de psychologie, d'orthopédagogie et d'orthophonie;
- Soutien d'un conseiller pédagogique 20 heures par semaine;
- Présence d'une technicienne à la bibliothèque, au secondaire, etc.

**Objectif 2 :** Rendre le climat le plus favorable possible à l'apprentissage :

- Protocole d'encadrement;
- Formation en gestion de classe pour les enseignants.

**Objectif 3 :** Augmenter la motivation des élèves :

- Remise de certificats à chaque étape;
- Gala Méritas;
- Soirée de fin d'année pour les élèves de la 1<sup>re</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle au primaire;
- Activités pour les élèves de la 2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle au primaire;

- Voyage culturel à Québec (secondaire);
- Activités récompense (cinéma, etc.);
- Sorties de fin d'année et pendant l'année;
- Projet de motivation pour les garçons (activités réalisées par un membre de la communauté).

## Orientation III

### Développer le goût de se cultiver en élargissant ses horizons.

**Objectifs :** Augmenter sa connaissance du monde.

S'ouvrir à la différence :

- Voyage culturel à Québec;
- Visite de l'école du Rang 2 à Authier.

La participation des parents, premiers responsables auprès de leur enfant, prend plusieurs formes :

- Rencontres de parents;
- Participation au plan d'intervention;
- Aide lors d'ateliers à la demande des enseignants;
- Aide lors d'activités spéciales;
- Rencontres du conseil d'établissement;
- OPP (organisme de participation des parents).



La collaboration avec le CLSC permet la présence d'une infirmière et d'une travailleuse sociale quelques heures par semaine à l'école, celle avec la Ville de Macamic nous donne l'avantage d'utiliser le Centre Joachim-Tremblay. Quant à notre collaboration avec le Centre de Réadaptation de La Sarre, il permet à certains de nos élèves de profiter d'une aide spéciale.

Pour nous aider à financer quelques projets, nous avons pu profiter de la stratégie d'intervention Agir Autrement et de différents projets (École en santé, Québec en forme, Aide aux devoirs, entrepreneuriat, la Culture à l'école).

L'École du Royal-Roussillon comptait sur la collaboration de douze enseignants au secondaire, de six enseignants au primaire, d'une psychoéducatrice, d'une technicienne en éducation spécialisée, d'une conseillère pédagogique, de six surveillantes d'élèves, d'une secrétaire d'école, d'une agente de bureau, de deux concierges, en plus d'intervenants pour les projets spéciaux.

Nous remercions les gens de la communauté pour leur aide et leur soutien lors des activités.

## Le calendrier des activités

Décembre	31	Bye Bye 2008 au Centre communautaire à Colombourg
Janvier	4	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30 suivie d'un goûter
	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	26	Réunion du conseil municipal à 19 heures (à confirmer)
Février	1	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30 suivie d'un goûter
	9	Réunion du conseil municipal à 19 heures

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 300 \$ en prix remis chaque semaine. Entrée 15 \$ pour 12 faces. Bienvenue à tous!

**Bingo tous les mardis à 18 heures 45**

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

## Heures d'ouverture de la bibliothèque

### Colombourg

Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures  
et de 19 heures à 20 heures 30.

### Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et  
de 19 heures à 21 heures.

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 12 février 2009, **la date limite pour apporter vos textes est le 9 janvier**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.



## Organismes à but non lucratif

Association de Chasse et Pêche

Association du hockey mineur

Bibliothèque municipale

Brigade des Pompiers volontaires

C.K.-Munotair

Club de l'Âge d'Or

Club de la Fraternité

Club de Motoneige

Club de Patinage artistique

Club Lions

Club nautique

Comité de valorisation des biens  
culturels

Comité des bénévoles du C.H. St-Jean

Comité du partage

Comité de développement

Comité villes et villages en santé

Commission des loisirs

Fabrique St-Jean

La Gamme d'Or

Le Cercle des Fermières

Les Chevaliers de Colomb

Les Femmes Chrétiennes

Les Filles d'Isabelle

Office municipal d'Habitation

## Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Annick Goulet	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **macamic@mrcao.qc.ca**